



Transport Canada / Transports Canada

Place De Ville
Tower "C",
330 Sparks Street
Ottawa, Ontario K1A 0N5

November 6, 2017

ADDENDUM #7

To Whom It May Concern:

Subject: Request for Proposal T8080-170155
Risk assessment of ship-source oil spills in northern British Columbia

Further to the above-mentioned Request for Proposal, this Addendum (#7) is to advise potential bidders of the question(s) received during this tender call to date and the response(s) are indicated in the attached Annex A-1.

No consideration will be given for extras and/or changes because the tenderer was not familiar with the contents of this Addendum

Tenderers are to acknowledge this Addendum by signing in the space provide below and enclosing a copy of this document with their proposal.

All other terms and conditions of the Request for Proposals remain unchanged.

Yours truly,

Osman Zakir
Contracting Officer
Transport Canada

RECEIPT ACKNOWLEDGED

Name of Company _____

Signature _____





Annex A-1

Question #1

Under Phase V, Section A.2.1 of the RFP indicates that there are 2 deliverables but it doesn't provide any detail regarding the second one. The first deliverable seems clear, it's the proposed changes to TC's risk methodology based on our expert opinion and lessons learned from the first round of stakeholder engagement meetings. This is due 40 days after the completion of Phase I which is a little tight since that time period needs to include preparing for and facilitating the stakeholder meetings. The RFP then indicates that the proposed changes must be approved by TC before the contractor can proceed with those changes. However, the RFP indicates that once the proposal has been accepted by TC, the contract can proceed making the changes to the methodology but also stipulates that the contractor must prepare a deliverable on the revised methodology. Can TC please clarify how the "proposed changes deliverable" differs from the "revised methodology deliverable"?

Answer #1

The Proposal for Changes deliverable is the Contractor's proposal for what changes are needed to the methodology based of their expert opinion and the results of engagement sessions. This deliverable must be delivered 40 working days after the completion of Phase I. Once the proposal has been accepted by Transport Canada, the Contractor will proceed with making the required changes to the methodology. The Contractor will then submit the revised methodology to Transport Canada.

Question #2

The RFP indicates that the contractor will develop the draft risk report, conduct the peer review, and revise the risk assessment report based on that review. Will TC be reviewing the draft risk assessment report separate from that peer review process?

Answer #2

Yes, as per section A.3.2 (page 18) of the Request for Proposals, Transport Canada will review all deliverables and provide comments within 15 working days.

Question #3

The project schedule for finalizing the project deliverable seems compressed, requiring delivery of the final risk assessment report within 20 days of submitting the peer reviewer report. However, during this 20 day period, the contractor is also asked to submit a slide deck and present the findings of the final risk assessment (taking into account peer reviewer feedback) to TC and other government agencies. The final risk assessment report must include comments received from that technical presentation. Twenty days does not appear to be sufficient time to integrate comments from peer reviewers into a revised risk assessment, develop the presentation based on those findings, present them to the government agencies, receive comments from that presentation, update the risk assessment based on those comments, and submit the final report. Is there flexibility to expand this timeline if the project can still be completed before 3/31/2019?

Answer #3

All proposals must reflect the timelines provided in the Request for Proposals.

Question #4

The tender documents do not go into detail on how the 'Risk Assessment Tools' will be hosted (i.e. from an IT perspective). To ensure that there will be no mismatch in how the software packages are delivered, we kindly request additional explanation in this regard. Please also indicate if there are any IT security issues that need to be considered.



Answer #4

The final software package should be compatible with Windows 10. There are no specific security issues that need to be considered.

Question #5

Could you please explain whether or not certain Risk Assessment Tool functionalities and output will need to be accessible via a web-based system.

Answer #5

No, this is not part of the scope of work.

Question #6

The RFP identifies three consultation / engagement processes (Phase V, Phase VI, and Phase VII - Peer Review) where the consultant's scope is explained in terms of participation, preparing material, or leading. There, however, some aspects of scope responsibility that are a little unclear. Could you therefore provide clarification regarding the following:

- a) Peer Review – can Transport Canada indicate a minimum number of participants that are required in peer review sessions and whether or not government participants would attend under their own budgets
- b) Phase V and Phase VI – could you kindly provide additional explanation on the consultant's responsibilities in the preparatory coordination of stakeholder meetings in these phases.

Answer #6

Yes, Transport Canada can indicate a minimum number of participants for the Peer Review. The final number will be determined in collaboration with the winning bidder and partner organizations. However, any participation by government officials would not need to be funded by the Contractor.

The Contractor's responsibilities for Phase V and VI are outlined in the Request for Proposals. All other tasks associated with these meetings (i.e. booking rooms, inviting participants) will be performed by the Government of Canada.

Question #7

Could you kindly confirm that all listed 'Maximum Allowances' in Appendix D are only applicable in relation to clause 8 or 16 of the 'General Conditions'? Can you kindly also verify that the same expenses incurred under the established scope of works should be covered under the offered lump sum fee?


Answer #7

Yes, all expenses incurred should be included under the proposed lump sum fee.

Question #8

The requirement for the 'Oil Spill Preparedness and Response' expert is weighted heavily, but there is no clearly specified application of spill response scope in oil spill tool output or consequence analyses. As such, could you provide additional clarification of the oil spill preparedness and response required in the required deliverables? For example:

- a) Is there a need for the oil spill trajectory modelling to include oil spill responses scenarios?
- b) Is oil spill response functionality required in the Risk Assessment Tools?

- 
- c) Are oil spill preparedness and response analyses required as part of consequence analysis reporting? If so, does this include general recommendations for each identified high risk area or a more regional oil response planning recommendations?

Answer #8

In response to questions a) and b), oil spill response will need to be incorporated into the proposed oil spill trajectory tool. This should include how booming, mechanical recovery, dispersants and in-situ burning could restrict or change the movement of oil in the environment.

In response to question c), no recommendations for how to improve oil spill response planning in the high risk areas are required as part of this project.

Question #9

We wish to mention that we have issued several rounds (the first dated, Thu 12/10/2017) of clarification queries but have not yet had any response to them. As the time required to properly address these queries would entail more than a week we reiterate our request for a tender extension of two weeks.

Answer #9

As per Addendum #4, the deadline for submitting proposals has been extended to November 10, 2017.



Transport
Canada

Transports
Canada

Place De Ville
Tower "C",
330 Sparks Street
Ottawa, Ontario K1A 0N5

3 NOVEMBRE, 2017

ADDENDA N° 7

Objet : Demande de propositions n° T8080-170155 - Évaluation des risques de déversements d'hydrocarbures causés par les navires dans le nord de la Colombie-Britannique

Il ne sera pas tenu compte de suppléments et/ou de modifications présentés au motif que le soumissionnaire n'a pas pris connaissance de la teneur du présent Addenda.

Plusieurs questions émanant de soumissionnaires potentiels ont été reçues à propos de la Demande de propositions en question. Le présent Addenda à la Demande de propositions a pour but de résumer les questions et les réponses à titre d'information pour tous les soumissionnaires éventuels.

Les soumissionnaires doivent accuser réception du présent Addenda en signant dans l'espace prévu ci-dessous et en joignant une copie du présent document à leur proposition.

Tous les autres termes et toutes les autres conditions de la Demande de propositions demeurent inchangés.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments distingués,

Osman Zakir
Chef D'Equipe
Transports Canada

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Nom de l'entreprise _____

Signature _____

Canada

Question 1

À la section A.2.1 de la phase V de la DP, on fait état de deux produits livrables; toutefois, aucun détail n'est fourni concernant le deuxième. Le premier produit livrable est relativement bien expliqué, il s'agit de changements proposés à la méthodologie de gestion des risques de TC selon notre avis d'expert et les leçons tirées de la première série de réunions de consultation des intervenants. Ces travaux doivent être réalisés au plus tard 40 jours après la fin de la phase I. Le délai est un peu serré, car cette période doit inclure la préparation et l'animation des réunions avec les intervenants. La DP indique ensuite que les modifications proposées doivent être approuvées par TC avant que l'entrepreneur ne les mette en œuvre. Cependant, la DP indique qu'une fois que la proposition a été acceptée par TC, l'entrepreneur peut continuer à apporter les modifications à la méthodologie, mais stipule également que l'entrepreneur doit préparer un produit livrable sur la méthodologie révisée. TC peut-il préciser comment le « produit livrable sur les modifications proposées » diffère du « produit livrable sur la méthodologie révisée »?

Réponse 1

Le produit livrable sur les modifications proposées est un document produit par l'entrepreneur concernant les changements à apporter à la méthodologie en fonction de son avis d'expert et des résultats des séances de consultation. Ce produit livrable doit être livré 40 jours ouvrables après la fin de la phase I. Une fois que la proposition a été acceptée par Transports Canada, l'entrepreneur procédera aux changements requis à la méthodologie. L'entrepreneur soumettra ensuite à Transports Canada la méthodologie révisée.

Question 2

La DP indique que l'entrepreneur élaborera l'ébauche du rapport sur les risques, effectuera l'examen par les pairs et révisera le rapport d'évaluation des risques en fonction de cet examen. TC examinera-t-il l'ébauche du rapport d'évaluation des risques indépendamment de ce processus d'examen par les pairs?

Réponse 2

Oui, conformément à la section A.3.2 de la DP, Transports Canada examinera tous les produits livrables et fournira des commentaires dans un délai de 15 jours ouvrables.

Question 3

Les échéances du projet pour la finalisation du produit livrable du projet semblent comprimées, car elles exigent la livraison du rapport d'évaluation des risques final dans les 20 jours suivant la soumission du rapport d'examen par les pairs. Cependant, durant cette période de 20 jours, l'entrepreneur doit également soumettre une présentation et présenter les conclusions de l'évaluation des risques finale (en tenant compte des commentaires des pairs) à TC et à d'autres organismes gouvernementaux. Le rapport d'évaluation des risques final doit inclure les commentaires reçus pendant cette présentation technique. Le délai de vingt jours ne semble pas suffisant pour intégrer les commentaires des pairs dans une évaluation des risques révisée, préparer la présentation basée sur ces conclusions, les présenter aux organismes gouvernementaux, recueillir les commentaires sur cette présentation, mettre à jour l'évaluation des risques en fonction de ces commentaires, et soumettre le rapport final. Est-il possible de reporter cette date limite si le projet peut quand même être achevé avant le 31 mars 2019?

Réponse 3

Toutes les propositions doivent respecter les dates d'échéance prévues dans la DP.

Question 4

Les documents de la soumission ne décrivent pas en détail la manière dont les « outils d'évaluation des risques » seront hébergés (c.-à-d. du point de vue informatique). Pour nous assurer qu'il n'y aura pas de discordance dans la façon dont les progiciels sont livrés, nous demandons des explications

supplémentaires sur la question. Veuillez également indiquer s'il existe des problèmes de sécurité informatique dont il faut tenir compte.

Réponse 4

Le progiciel final doit être compatible avec Windows 10. Il n'existe aucun problème de sécurité informatique dont il faut tenir compte.

Question 5

Pourriez-vous expliquer si certains résultats et fonctionnalités de l'outil d'évaluation des risques devront être accessibles au moyen d'un système basé sur le Web?

Réponse 5

Non, les éléments mentionnés ne font pas partie de la portée des travaux.

Question 6

La DP nomme trois processus de consultation ou mobilisation (Phase V, Phase VI et Phase VII – Examen par les pairs) où l'ampleur des travaux de l'entrepreneur est expliquée sur les plans de la participation, de la préparation du matériel ou de la direction. Cependant, certains aspects de la responsabilité de la portée sont un peu flous. Pourriez-vous fournir des éclaircissements sur les points suivants :

- c) Examen par les pairs – Transports Canada peut-il indiquer un nombre minimal de participants pour les séances d'examen par les pairs et indiquer si la participation des représentants du gouvernement serait financée par ce dernier.
- d) Phase V et Phase VI – pourriez-vous fournir des explications supplémentaires sur les responsabilités de l'entrepreneur en matière de coordination préparatoire aux réunions des intervenants dans ces phases.

Réponse 6

Oui, Transports Canada peut indiquer un nombre minimum de participants pour l'examen par les pairs. Le nombre final sera déterminé en collaboration avec le soumissionnaire retenu et les organisations partenaires. La participation des représentants du gouvernement n'aura pas besoin d'être financée par l'entrepreneur.

Les responsabilités de l'entrepreneur pour les phases V et VI sont décrites dans la DP. Toutes les autres tâches associées à ces réunions (c.-à-d. réservation de salles, invitation de participants) seront effectuées par le gouvernement du Canada.

Question 7

Pourriez-vous confirmer que toutes les « allocations maximales » énumérées à l'annexe D s'appliquent uniquement aux articles 8 ou 16 des « Conditions générales »? Pouvez-vous également confirmer que les mêmes dépenses engagées dans le cadre de la portée des travaux doivent être couvertes par le versement forfaitaire offert?

Réponse 7

Oui, toutes les dépenses engagées doivent être incluses dans les frais forfaitaires proposés.

Question 8

L'exigence visant un spécialiste en « préparation et intervention en cas de déversement d'hydrocarbures » est fortement pondérée, mais il n'y a aucune application clairement définie dans la portée des interventions en cas de déversement relativement aux résultats de l'outil concernant les déversements ou à l'analyse des conséquences. À ce titre, pourriez-vous fournir des précisions sur les éléments requis en matière de préparation aux déversements d'hydrocarbures et d'intervention dans les produits livrables? Par exemple :

- d) La modélisation de la trajectoire des déversements d'hydrocarbures doit-elle inclure des scénarios d'intervention?
- e) La fonctionnalité d'intervention aux déversements d'hydrocarbures est-elle requise dans les outils d'évaluation des risques?
- f) La préparation aux déversements d'hydrocarbures et les analyses d'intervention sont-elles requises dans le cadre de l'analyse des conséquences? Si oui, incluent-elles des recommandations générales pour chaque zone à risque élevé définie ou des recommandations sur la planification des interventions en cas de déversements propres aux régions?

Réponse 8

En réponse aux questions a) et b), l'intervention en cas de déversement d'hydrocarbures devra être intégrée à l'outil proposé de calcul de la trajectoire de déversement d'hydrocarbures. L'intervention devrait inclure de l'information sur la manière dont un barrage de rétention, l'explosion, la récupération mécanique, les dispersants et le brûlage sur place pourraient restreindre ou modifier le mouvement du pétrole dans l'environnement.

En réponse à la question c), aucune recommandation sur la façon d'améliorer la planification des interventions en cas de déversement d'hydrocarbures dans les zones à risque élevé n'est requise dans le cadre de ce projet.

Question 9

Nous tenons à mentionner que nous avons publié plusieurs cycles (le premier en date du 12 octobre 2017) de demandes de clarification, mais nous n'avons pas encore eu de réponse à leur sujet. Comme le temps requis pour répondre correctement à ces questions impliquerait plus d'une semaine, nous réitérons notre demande d'une prolongation de deux semaines à la date limite pour la présentation des propositions.

Réponse 9

Conformément à l'addenda 4, la date limite pour soumettre des propositions a été reportée au 10 novembre 2017.